

Demande d'exmatriculation

Le présent formulaire est uniquement destiné aux personnes immatriculées dans une **filière de formation initiale** de la HEP-BEJUNE.

Les personnes ayant terminé leurs études avec succès ne doivent pas demander leur exmatriculation, celle-ci sera automatique.

Conformément à l'art. 3 al. 2 du Règlement concernant les taxes et émoluments dus par les étudiantes et étudiants (R.11.12.1), tout-e étudiant-e qui demande son exmatriculation de la HEP-BEJUNE avant le début officiel des cours est exonéré du paiement de la taxe.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse

Rue, n° :

NPA, localité :

Pays :

Téléphone :

Je désire mettre fin à mon cursus d'étude en :

- Formation primaire
- Formation secondaire, filière A
- Formation secondaire, filière B
- Formation secondaire, filière C
- Formation secondaire, diplôme additionnel
- Formation enseignement spécialisé

Remarques :

.....

Lieu et date :

Signature :

Ce document doit être transmis dûment complété et signé au Service académique, chemin de la Ciblerie 45, 2503 Bienne ou service.academique@hep-bejune.ch